

façon de l'art pictural, et vous pouvez aussi vous représenter le développement logique de la peinture comme manifestation d'art indépendante. Une fois le principe admis que le peintre a le droit incontestable de réaliser la forme d'expression de sa conscience esthétique de l'harmonie (l'unité) complètement à la façon de l'art, donc par son propre moyen d'expression, vous ne pouvez vous étonner qu'en vertu de ce droit il en arrive à exprimer l'essence de la beauté picturale simplement par un rapport esthétique et harmonieux de plans, de couleurs et de lignes. A cette condition seulement l'unité, le repos — ou ce que vous préférez appeler l'essence de la beauté — peut apparaître réellement à la façon de l'art pictural.

Si l'on veut rendre l'essence de la beauté complètement à la façon de l'art, et par cela même de façon réelle et compréhensible à tous, l'artiste devra atteindre un maximum d'expression plastique uniquement par son moyen d'expression universel (le peintre donc par la *couleur*). Ceci s'applique à tous les arts et c'est pour cela que de cette manière seulement l'on peut réaliser une unité monumentale, un *style collectif*.

Dans ce style collectif, qui synthétise les besoins esthétiques de tous les peuples, la peinture apparaît le plus purement, le plus spirituellement, notamment comme *simple distribution esthétique de couleurs*. De même l'architecture apparaît comme *simple distribution esthétique (et pratique) de l'espace*. De même encore la sculpture comme simple distribution de formes. (1)

(1) Dans mon ouvrage en cours de préparation: "De beteekenis van een collectieven styl voor de nieuwe samenleving" (L'importance